



Monsieur Aurélien ROUSSEAU
Ministre de la Santé et de la Prévention
14 Av. Duquesne
75350 PARIS SP 07

Paris, le 26 septembre 2023

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons vous alerter sur la situation extrêmement préoccupante du Centre hospitalier de Mayotte (CHM).

Depuis une semaine, de nombreux agents ont fait valoir leur droit de retrait après une énième attaque d'un bus du CHM qui a mis en danger la vie des agents et qui, cette fois-ci, a fait une blessée grave, une étudiante en soins infirmiers.

Ce droit de retrait survient surtout après que le Préfet a reconnu ne pas être en capacité d'assurer la sécurité de ces transports. Ce qui a abouti au dépôt d'un préavis de grève intersyndical au CHM à effet au 9 octobre, sans issue favorable du dossier d'ici cette date.

Ces attaques ne sont pas nouvelles et cette insécurité perpétuelle, qui vise désormais tout autant les infrastructures que les personnels de santé, se cumulent à un sous-dimensionnement structurel chronique de l'offre de soins. Cela a pour conséquence de faire de Mayotte un territoire qui doit faire face depuis des années à un manque d'attractivité médicale et paramédicale, laissant la population devant de nombreuses pertes de chance.

A ces éléments vient s'ajouter une pénurie d'eau potable qui accroît de plus en plus les risques de crise sanitaire. Une épidémie de gastro-entérite sévère est en cours et on observe une recrudescence de pathologies cutanées liées aux conditions d'hygiène qui se dégradent.

Aussi, le fait de fermer les écoles en raison de l'absence d'eau va engendrer des problèmes psychologiques envers certains élèves et interroge sur la nécessaire continuité éducative à laquelle ils ont droit.

Alors que notre pays est capable de faire preuve de solidarité internationale envers des populations dramatiquement touchées par des catastrophes, ce dont nous pouvons être fiers, il laisse un département français dans une situation sanitaire et sociale proche du chaos. La CFDT ne peut pas l'accepter et vous demande d'agir au plus vite pour restaurer la situation sanitaire et assurer la sécurité des agents de la Fonction publique hospitalière dans le cent unième département français.

.../...

Il faut un vrai plan stratégique de l'Etat pour le développement de ce territoire dans tous les domaines ; cela ne doit pas se faire par des mesurette qui ressemblent plus à du saupoudrage. Les Mahoraises et Mahorais méritent plus de considération.

Les tensions sociales sont montées d'un cran depuis quelques semaines et cela risque de se développer sur l'île dans l'ensemble des secteurs.

Il est urgent d'agir et de construire les réponses adaptées en associant les forces vives du territoire (partenaires sociaux, société civile, associations...).

Nous restons à votre disposition pour échanger face à cette situation.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Evelyne RESCANIÈRES



Secrétaire générale
Fédération CFDT Santé-Sociaux

47-49 avenue Simon Bolivar
75950 PARIS Cedex 19

Béatrice LESTIC



Secrétaire nationale
CFDT

4 boulevard de la Villette
75019 PARIS

Ousseni BALAHACHI



Secrétaire général
CFDT Mayotte

32 rue Marindrini / BP 1038
97600 MAMOUDZOU

Copie :

- Philippe VIGIER, Ministre délégué aux Outre-mer
- Thierry SUQUET, Préfet de Mayotte